

COLLOQUE ANNUEL DE L'ORT :

LES ENTREPRISES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES FACE AUX ENJEUX D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE, RESPONSABLE, ET RENTABLE

Le 15 juin 2010, l'Observatoire Régional des Transports des Pays de la Loire a rassemblé 120 personnes dans le cadre de son colloque annuel sur le thème des entreprises de transport de marchandises face aux enjeux d'un développement durable, responsable et rentable.

Animé par Bruno DURAND (Université de Nantes), ce colloque a laissé la parole à des intervenants de tous horizons, tous cependant persuadés que le transport routier de marchandises doit s'inscrire dans un nécessaire processus d'évolution pour relever les défis actuels et à venir dans le domaine des transports : mondialisation, intégration dans la chaîne logistique, contraintes énergétiques et climatiques, compétitivité, rentabilité, image vis-à-vis du grand public.

Tous les secteurs économiques du territoire sont tributaires de la performance du système de transport. La Région Pays de Loire, à l'écart des grands corridors ferroviaires, n'y fait pas exception. Au contraire, le mode de transport de marchandises par route y est prépondérant. Ce transport représente 7% des émissions de Co2. 7% est encore trop !



Philippe DENIS, Président de l'ORT



Vincent LESAGE, Bruno DURAND, Olivier PAUL-DUBOIS-TAINE,
Fabrice ACCARY



Les domaines d'intervention sont multiples, des solutions existent déjà, d'autres se mettent en place : au niveau du véhicule, de l'informatique embarquée, mais également à travers l'organisation même de l'entreprise, l'optimisation des chargements, et la sensibilisation de ses hommes.

La performance économique d'une entreprise de transport de marchandises n'a de sens que si elle est également sociale et qu'elle contribue au développement qualitatif de son environnement.

La mise en place d'offres multi-modales ne doit pas être exclue. Ce report modal reste cependant aujourd'hui très ciblé. L'alternative ferroviaire doit avant tout être pensée comme complémentaire au mode routier, des expériences se développent en ce sens.

Développement durable rime, pour les entreprises de transport de marchandises, avec adaptation permanente et pragmatisme. Ainsi ce développement durable est tout simplement une démarche naturelle de progrès qui permet à l'entreprise de répondre aux exigences de ses clients, de ses fournisseurs et de la société. Les enjeux sont de taille dans un marché particulièrement concurrentiel où le Développement Durable crée de la valeur ajoutée.



Raymond BLOUET, Ronan LE CORRE, Bruno DURAND, Jean-Yves DELAUNE, Joëlle KERGREIS



Bruno DURAND, Joëlle KERGREIS, Philippe BOURDAUD, Jean-Yves DELAUNE, Franck MOREAU

Le développement durable ne doit pas être une contrainte. Il peut être une culture, une philosophie, mais il est surtout une stratégie et un levier de performance au sein même de l'entreprise.



Les participants à la table ronde

Ce colloque a décliné le mot « **PERFORMANCE** » sous de nombreux éclairages :

- P** pour pragmatisme, progrès et innovation, proximité, partage
- E** pour écologie, économie, engagement, efficacité
- R** pour rentabilité, responsabilité, ruptures possibles
- F** pour le passage du fret aux flux notamment à travers la mutation du métier de transporteur intégrant les fournisseurs et la formation
- O** pour optimisation, outils (notamment les outils informatiques)
- R** pour ressources humaines, route : une route qui reste dominante
- M** pour mondialisation des échanges
- A** pour accompagnement, amélioration permanente, alternatives énergétiques et valeur ajoutée
- N** pour NOX
- C** pour bilans CO2, combiné possible, clients, concurrence, compétitivité et compétition, croissance durable et communication nécessaire dans la coopération
- E** pour externalisation dans le renforcement et le rôle des acteurs des entreprises de transport de marchandises



Intervenants :

- *Les évolutions de fond du modèle économique du transport de marchandises,*
Olivier PAUL-DUBOIS-TAINE, Ingénieur Général Honoraire des Ponts et Chaussées
- *L'engagement des Transports BREGER en matière de développement durable,*
Vincent LESAGE, PDG des Transports BREGER
- *Innovations au bénéfice de la performance durable,*
Fabrice ACCARY, Délégué au développement durable et à l'action professionnelle à la FNTR,

Table ronde : Vision et stratégies des acteurs du transport,

- **Ronan LE CORRE**, Directeur supply chain Système U
- **Jean-Yves DELAUNE**, DG Délégué de la SAS WEST
- **Philippe BOURDAUD**, PDG de la SNAT
- **Joëlle KERGREIS**, Directrice Régionale de l'ADEME
- **Franck MOREAU**, DG de la Société Financière PHILODEAU
- **Raymond BLOUET**, DG de COMBIWEST

Les actes du colloque seront bientôt disponibles sur le site internet de l'ORT :
www.observatoire-transports-pays-de-la-loire.fr



Observatoire Régional des Transports

Association Loi 1901
SIRET 398 209 445 00046
APE 6311Z

Adresse postale :
ORT – DREAL
BP 32205
44022 NANTES Cedex 1

Adresse physique :
12, rue Menou
44000 NANTES
Tel : 02 53 46 58 89